



PATRIMOINE
SUISSE



GREENPEACE



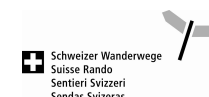
• • •equiterre



Viva
la GREINA



SCHWEIZERISCHE ENERGIE-STIFTUNG
FONDATION SUISSE DE L'ENERGIE



Communiqué de presse

Coire, le 3 avril 2007

„Les avocats de la nature“ publient leurs statistiques:

Droit de recours des organisations modérément utilisé en 2006

En 2006, le droit de recours des organisations s'est à nouveau révélé utile et efficace. 70% des cas ont pu être résolus dans l'intérêt de la nature. Seuls 13% des cas ont connu une issue négative.

Pour la troisième fois, 17 associations de sports proches de la nature et d'organisations environnementales habilitées à faire usage du droit de recours ont fait la synthèse de leur action en tant qu'avocat de la nature. L'analyse des résultats montre que 63% des cas ont été réglés à l'échelle communale. Seuls 2% des cas ont été portés devant le Tribunal fédéral. Les statistiques 2006 confirment le professionnalisme des organisations.

Constance et efficacité

Ces trois dernières années, en sus d'une constance notoire, les activités de recours projettent une image quasiment inchangée avec un taux de cas admis de 70 à 80% : seuls 6 à 8 cas par année ont été portés devant le Tribunal fédéral, 15 à 25% ont été traités par le Tribunal administratif et 60% des cas ont été réglés au niveau communal. Les études menées précédemment par l'Université de Genève pour la période 1996 à 2003 avaient révélé une utilisation responsable et constante du droit de recours par les organisations.

Pour toute information complémentaire :

François Turrian, ASPO/BirdLife Suisse, 079 318 77 75 (coordination romande) ; Raimund Rodewald, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, 079 406 40 47 ; Philipp Maurer, Patrimoine Suisse, 044 254 57 00; Carsten Schmidt, WWF, 076 393 30 60; Beat Jans, Pro Natura, 076 346 86 43; Adrian Schmid, ATE, 076 342 39 51.

Les membres de l'association „NON à une initiative contre-nature“:

Pro Natura, WWF Suisse, ATE Suisse, Patrimoine Suisse, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du patrimoine, Greenpeace Suisse, Equiterre, Rheinaubund, ASPO/BirdLife Suisse, Médecins en faveur de l'environnement, Fondation pour la pratique environnementale en Suisse, CAS-Club Alpin Suisse, Fondation suisse de l'énergie, Initiative des Alpes, Fondation suisse de la Greina, Suisse Rando.

Coordination droit de recours : Sägenstrasse 4, 7000 Chur; TÉL 081 257 12 21

MAIL contact@droit-de-recours.ch; www.droit-de-recours.ch

Pour la Suisse romande: François Turrian, ASPO/BirdLife Suisse, Tél. 079 318 77 75